

Compte rendu de la séance du vendredi 09 avril 2021

Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du vendredi 09 avril 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoqué le 02 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Gérard DEGLETAGNE.

Présents : 9**Votants:** 10**Sont présents:** Gérard DEGLETAGNE, Pascal GROUWET, Françoise LE GALLIC, Henri FAURE, Caroline RIVIERE, Harrison JOLLY, Dorothée POIRIER, Jean Pierre MOLES, Marie Hélène FLAUJAC**Représentés:** Zoé FAU**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Pascal GROUWET

Ordre du jour:

Adoption du dernier compte-rendu

Vote des taux

Vote des Budgets primitifs de la commune et du multiservices

Délibérations :

- Adhésion SIFA
- Subventions associations

Compte-rendus réunions écoles

Noël et animations enfants

Aménagement route de Cornus et parking Paradou

Questions diverses

Compte-rendu du conseil municipal précédent adopté à l'unanimité.

Délibérations du conseil:

Vote des taux 2021 (DE 2021 14)

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition pour 2021, il propose de ne pas faire de changement pour la taxe foncier non bati et la CFE.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation il convient de voter pour la taxe foncier bati un taux intégrant la part du département pour la compenser.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide les taux suivants :

Taxes	Taux
FONCIER BATI	12.00 + 23.46 = 35.46
FONCIER NON BATI	106.95
CFE	22.43

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0
Refus : 0

Marché arbres salle culturelle (DE 2021 15)

Le Maire propose de planter une haie de chaque côté de l'assainissement de la salle culturelle.

Plusieurs devis ont été demandés pour:

8 Photinias
8 lauriers tin
8 cotoneaster lactéa
58 cotoneaster franchetti
42 charmilles

Devis de Lacombe : 1181.40€ TTC

Devis de Ruilhes : 866.78€ TTC

Devis de Jérôme Viven : 1003.20€ TTC Jérôme Viven propose en plus un devis pour faire les trous : 384€ TTC

Le conseil municipal retient les devis de Jérôme Viven pour la fourniture et la préparation à la plantation des arbres au prix de 1003.20€ et 384€ soit un total de 1387.20€ et autorise le Maire à inscrire les dépenses au budget 2021.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du budget primitif - cenevieres (DE 2021 16)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la Commune de Cenevieres,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Cenevieres pour l'année 2021 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 645 240.40 Euros

En dépenses à la somme de : 645 240.40 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	56 306.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	51 750.00
014	Atténuations de produits	21 370.00
65	Autres charges de gestion courante	58 620.00
66	Charges financières	825.00
022	Dépenses imprévues	5 000.00
023	Virement à la section d'investissement	169 101.95
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 676.46
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		375 649.41

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	10 500.00
70	Produits des services, du domaine, vente	800.00
73	Impôts et taxes	95 000.00
74	Dotations et participations	63 500.00
75	Autres produits de gestion courante	11 500.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	192 349.41
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		375 649.41

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	102 500.00
21	Immobilisations corporelles	153 488.99
16	Emprunts et dettes assimilées	6 602.00
020	Dépenses imprévues	5 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		269 590.99

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	7 939.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 480.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	750.00

021	Virement de la section de fonctionnement	169 101.95
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 676.46
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	75 643.58
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		269 590.99

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à CENEVIERES, les jour, mois et an que dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du budget primitif - multiserv cenevieres (DE 2021 17)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la Commune de Cenevieres,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Cenevieres pour l'année 2021 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 25 718.08 Euros

En dépenses à la somme de : 25 718.08 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	5 000.00
023	Virement à la section d'investissement	10 355.96

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 355.96
---	------------------

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	3 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 355.96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		15 355.96

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	8 012.12
16	Emprunts et dettes assimilées	350.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		10 362.12

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	10 355.96
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	6.16
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 362.12

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à CENEVIERES, les jour, mois et an que dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Adhésion SIFA (DE 2021 18)

La loi impose aux communes l'obligation de disposer d'une fourrière. En effet, l'article L.211-24 du Code rural et de la pêche maritime prévoit que chaque commune doit disposer « *soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation (...) soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune* ».

Sur notre territoire, il existe un syndicat de communes, le Syndicat Intercommunal de Fourrière Animale (SIFA) qui est en charge d'assurer cette compétence en lieu et place des communes membres. Le périmètre de ce syndicat s'étend au-delà de celui du Grand Cahors.

le Grand Cahors ayant en outre pris la compétence « construction, aménagement et/ou extension » de la fourrière animale.

Afin de permettre à notre commune de bénéficier de cette mission de ramassage des chiens et chats errants, je vous propose de solliciter notre adhésion à ce syndicat en délibérant en ce sens.

Une fois adoptée, cette délibération sera transmise au Président du Comité syndical du SIFA M. Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, qui le soumettra à l'approbation du Comité syndical du SIFA.

Les statuts du SIFA joints à la présente délibération indiquent que chaque commune doit désigner un délégué titulaire et un suppléant afin de représenter la commune au sein du comité syndical du SIFA. Je vous propose donc de désigner à cet effet M. Pascal GROUWET en qualité de titulaire et Mme Françoise LE GALLIC en qualité de suppléante.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'adhérer au SIFA pour la compétence fourrière animale ;
- D'autoriser M. le Maire à solliciter le Président du SIFA à cet effet ;
- D'adopter les statuts dudit syndicat ;
- De désigner M Pascal GROUWET en qualité de délégué titulaire et Mme Françoise LE GALLIC en qualité de délégué suppléante;
- D'autoriser Mr le Maire à signer tous les actes relatifs à ce dossier.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Refus : 0

Subventions Restos du coeur et Bleuets de France (DE 2021 19)

Monsieur le Maire fait part de deux courriers reçus demandant une subvention :

Les Restaurants du coeur font une demande comme chaque année, pour rappel il avait été donné 100€ en 2020.

Le conseil municipal propose d'attribuer la somme de 150€, étant donné la crise sanitaire et l'augmentation de la précarité

Les Bleuets de France font une demande, comme chaque année, pour appel il avait été donné 50€ en 2020.

Le conseil municipal propose de reconduire la même somme soit 50€ pour 2021

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces propositions. Ces subventions seront inscrites au budget 2021.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

1. COMPTE-RENDU REUNION ECOLE

a. ECOLE DE TOUR DE FAURE

Diminution des effectifs prévisionnels pour les années à venir.

Projet d'école du dehors qui sera mis en place en septembre si les subventions demandées sont accordées.

Détail du protocole sanitaire et compte rendu des événements lors de la fermeture sanitaire de l'école avant les vacances de février.

b. ECOLE PUBLIQUE DE LIMOGNE

Effectifs écoliers stables

Participation de la mairie pour les repas cantine à 0,50 cts/repas

proposition faite aux communes de participer aux frais des écoles.

les communes ont approuvé le principe, mais il n'y a pas eu délibération

Comme Limogne passera à la semaine des 4 jours, un centre de loisirs pour le mercredi, géré par la CCPLL sera mis en place pour la prochaine année scolaire.

2. NOEL ET ANIMATION ENFANTS

Sylvie Couderc de St Martin investit son temps pour la fête de fin d'année

Projet de St-MARTIN pour remplacer le spectacle par un char qui circulerait dans les villages, en changeant de village chaque année

Le conseil municipal trouve plus judicieux de faire un char au carnaval, par exemple, mais garder le spectacle pour Noël, l'hiver étant peu propice à un défilé en plein air.

3. AMENAGEMENT CARREFOUR ROUTE CORNUS-ROUTE ST MARTIN

Projet aménagement du carrefour Rte de Cornus- Rte de St Martin, au Paradou afin de remédier à la problématique du stationnement au Paradou. Il serait envisagé de trouver une solution pour faire ralentir également à l'entrée du village (radar pédagogique ou autre).

Une demande sera faite au SDAIL pour l'ingénierie dans le cadres du forfait horaire compris dans l'adhésion.

Ce projet sera budgétisé en 2022

4. QUESTIONS DIVERSES

a. Bâtiment sur parcelle AE101

Plusieurs plaintes sont arrivées à la mairie

Bâtiment pouvant être classé IMR (Immeuble menaçant ruine)

La mairie va envoyer un courrier aux 3 propriétaires pour lancer la procédure et va installer des barrières pour sécuriser les abords du bâtiment.

b. Rafraîchissement de l'épicerie

Un devis a été demandé pour refaire les peintures intérieures. Il s'élève à 3197 €

D'autres devis seront demandés.

Une somme a cet effet est prévue au budget multiservices

c. Auvent épicerie

Le matériel a été pris en charge par HarrisonJolly

Proposition de commencer le 10/4

Vu le délai entre la date du devis et celle du renvoi du document signé il y a un surplus de 100 € HT. Cette dépense est inscrite au budget multiservices.

d. Composteur communal

Une enquête avait été faite.

Un membre du SYDED vient à la mairie le 19/04

Le projet du composteur sera abordé

Alexis de l'épicerie s'intéresse au projet et participera à la réunion.

e. Espace jeux

Zoé Fau et Pascal Grouwet ont commencé à se pencher sur le projet

Vu le budget et vu la nécessité de sécuriser le côté route, des devis seront demandés

pour une clôture.

f. Aliénation des chemins ruraux

Suite aux événements suite à la demande d'achat d'un chemin par M. DUVAL, une procédure d'aliénation sera entreprise

Il est demandé aux conseillers s'ils ont d'autres idées de chemin à aliéner

Ainsi le travail du commissaire-enquêteur pourrait servir à l'aliénation éventuelle de plusieurs chemins.

Marie-Hélène Flaujac informe de la situation du chemin chez Mme Couderc

g. Voirie 2021

Le budget voirie a été supprimé par la CCPLL pour 2021

5. TOUR DE TABLE

- a. Gérard Degletagne: Demande aux élus de répertorier les bâtis susceptibles de changer de destination pour le PLUI
- b. Françoise Le Gallic : Mme Laurent souhaite acheter des plantes vivaces pour la mairie. Quel budget peut on lui attribuer? Accord pour 150 euros
- c. Jean-Pierre Moles :Néant
- d. Harrison Jolly : Néant
- e. Caroline Rivière : Néant
- f. Dorothée Poirier : Suite à la participation à plusieurs réunions, elle fera un compte-rendu ultérieurement
- g. Henri Faure :Quand le raccordement à la fibre sera-t-il possible?
Réponse de Pascal Grouwet : Il faut compter fin 2021
- h. Marie-Hélène Flaujac : Néant
- i. Pascal Grouwet : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23.15 Hrs